



1 Square Jacques-Chirac
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 45 60 95

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Occupation commerciale ambulante **Parc Aurence 1 – rue du Mas Gigou**

INFORMATION

Un emplacement dédié à la restauration ambulante sur le site Parc de l'Aurence 1, situé 25 rue de Mas Gigou, est disponible à compter de janvier 2027 (plan d'implantation page 3).

Il peut accueillir une remorque aménagée ou un stand mobile qualitatif, dont les dimensions ne doivent pas excéder 3m de largeur et 7m de longueur.

La prestation recherchée doit s'adresser à une clientèle familiale, très présente sur ce site.

ACTIVITES RECHERCHEES

Vente de produits sucrés : crêpes, gaufres, glaces, churros, chichis, barbes à baba, confiseries, et boissons sans alcool.

Un commerçant peut proposer plusieurs types de prestations en alternance selon la saison.

MISE A DISPOSITION

Mise à disposition précaire et révoquant pour une activité commerciale sur le domaine public, sous réserve de manifestations organisées ou de travaux impérieux.

Branchements électriques : raccordement sur la borne électrique Ville de Limoges existante.

Aucun véhicule, en dehors du stand/remorque aménagée, ne doit rester sur l'emplacement durant l'activité commerciale.

DUREE ET HORAIRES D'INSTALLATION

. Durée de l'autorisation : du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027, reconductible deux fois à la demande du bénéficiaire.

La demande de reconduction devra être formulée par écrit au moins deux mois avant le terme de l'autorisation en cours (soit avant le 31 octobre de l'année concernée). À défaut de demande dans ce délai, l'autorisation cessera de plein droit le 31 décembre à minuit, sans qu'il soit besoin pour la collectivité de notifier de congé.

L'instruction de la demande initiale ainsi que toute décision relative au renouvellement de l'autorisation relèvent de la compétence de la Commission d'occupation commerciale du domaine public.

. Horaires d'installation : de 13h00 à 19h les mercredis, les samedis et dimanches, les jours fériés et les vacances scolaires.

REDEVANCE

Au titre de l'occupation commerciale du domaine public, une redevance **est perçue selon la grille tarifaire en vigueur.**

Pour information, la redevance 2026 est de 25,50 €/ m²/ mois, pour l'emplacement, **comprenant la mise à disposition d'un branchement électricité.**

Le paiement s'effectue **par prélèvements automatiques.**

Au-delà de trois prélèvements mensuels consécutifs refusés, il sera procédé à l'abrogation de l'autorisation.

Sauf motif impérieux justifiant l'absence du commerçant, la redevance est due sur la totalité de la période mentionnée dans l'arrêté notifié.

CANDIDATURE

Vous êtes invité à transmettre votre candidature avec les documents suivants :

- Descriptif complet de la proposition (une candidature peut regrouper plusieurs propositions selon la saison) avec la proposition de mets sucrés et prix,
- Extrait Kbis de moins de 3 mois,
- Copie de la carte de commerçant ambulant,
- Photos de la remorque aménagée ou du stand mobile avec les mesures,
- Attestation d'assurance du véhicule aménagé ou du stand mobile,
- RIB,
- Autorisation de prélèvement complétée et signée

La Mairie se réserve la possibilité de retenir deux candidatures différentes qui seraient complémentaires sur des périodes différentes.

CRITERES DE SELECTION

La ville de Limoges attend des candidats un dossier de candidature complet (détaillé ci-avant) permettant de juger de la qualité de la proposition.

Les candidatures seront jugées à partir des critères suivants :

- Cohérence des services proposés par rapport à l'offre commerciale souhaitée par la municipalité
- Qualité des prestations proposées
- Moyens mis en œuvre pour répondre à l'offre commerciale.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

La date limite de candidature est fixée au 10 décembre 2026 à 23h59.

La candidature doit être déposée exclusivement par voie numérique, via « [démarches simplifiées](#) ».

Renseignements complémentaires : service action commerciale - Direction attractivité commerciale, Ville de Limoges, au 05 55 45 60 95 ou commerce@limoges.fr

PLAN D'IMPLANTATION



